

Jacques 2, 14-18

¹⁴ Mes frères et sœurs, à quoi cela sert-il de dire : « J'ai la foi », si on ne le prouve pas par ses actes ? Cette foi peut-elle nous sauver ?

¹⁵ Supposez qu'un frère ou une sœur n'aient pas de quoi se vêtir ni de quoi manger chaque jour.

¹⁶ À quoi cela sert-il que vous leur disiez : « Allez en paix, portez-vous bien ; habillez-vous chaudement et mangez à votre faim ! » si vous ne leur donnez pas ce qui est nécessaire pour vivre ?

¹⁷ Il en est ainsi de la foi : si elle ne se manifeste pas par des actes, elle n'est qu'une chose morte.

¹⁸ On dira peut-être : « Toi, tu as la foi, mais moi, j'ai les actes ! » Montre-moi comment ta foi peut exister sans actes ! Et moi je te prouverai ma foi par mes actes.

¹⁹ Tu crois qu'il y a un seul Dieu ? Très bien. Les démons le croient aussi et ils tremblent de peur !

²⁰ Insensé que tu es ! Veux-tu avoir la preuve que la foi sans les actes ne sert à rien ?

²¹ Abraham, notre ancêtre, n'a-t-il pas été reconnu comme juste à cause de ses actes, parce qu'il a offert son fils Isaac sur l'autel ?

²² Tu le vois, sa foi et ses actes agissaient ensemble : sa foi est parvenue à la perfection en raison des actes qui l'accompagnaient.

²³ Ainsi s'est accompli ce que dit l'Écriture : « Abraham eut confiance en Dieu et Dieu le considéra comme juste, en tenant compte de sa foi. » Et Dieu l'appela son ami.

²⁴ Vous le voyez donc, une personne est reconnue comme juste grâce à ses actes et non pas uniquement grâce à sa foi.

²⁵ Il en fut de même pour Rahab la prostituée. Elle fut reconnue comme juste à cause de ses actes, car elle avait accueilli les messagers israélites et elle les avait fait partir par un autre chemin.

²⁶ En effet, de même que le corps sans le souffle de vie est mort, de même la foi sans les actes est morte.

En 33 ans de ministère pastoral, j'ai prêché une seule fois à partir de ce texte de la lettre selon Jacques. Et encore, je ne l'avais pas utilisé parce qu'il était dans le plan de lectures bibliques pour tel ou tel dimanche de l'année liturgique. Je l'avais choisi pour une célébration œcuménique en Moselle. Il se trouve qu'avec l'un ou l'autre curé du secteur de Fénétrange, nous étions mis à contribution par les sapeurs-pompiers pour des célébrations de Sainte-Barbe, leur patronne. Quand Jacques parle d'action et d'aider les autres, j'avais trouvé que cela correspond très bien aux missions des pompiers. Oui, je sais, la sainte-Barbe pour un pasteur, ça peut paraître étonnant, mais dans mon ministère j'ai fait des choses pas très protestantes, ni très catholiques d'ailleurs.

Si ce passage des épîtres est peu utilisé chez les protestants, c'est sans doute parce qu'il véhicule une tout autre tonalité que les lettres de Paul. Ce dernier insiste toujours à nouveau sur la grâce et sur le fait que les œuvres ne permettent pas de gagner le salut. En Romains chapitre 3, nous pouvons lire ceci : « Personne, en effet, ne sera justifié devant Dieu en vertu des œuvres de la loi, car ce qui advient au moyen de la loi, c'est la connaissance du péché... » Et un peu plus loin : « la justice de Dieu attestée par la loi et les prophètes s'est manifestée, justice de Dieu, par la **foi** de Jésus-Christ, pour tous ceux qui croient. » Pour l'apôtre c'est vraiment la **foi** et uniquement la foi qui compte.

Il se trouve que Martin Luther, personnage central dans la Réforme protestante s'appuyait beaucoup sur l'apôtre Paul et sur la lettre aux Romains dont il affirmait, je cite : « Cette épître est le livre le plus important du Nouveau Testament, le plus pur Évangile. » A contrario, Luther qualifiait l'Épître de Jacques « d'épître de paille » pour signifier sa réserve à son égard, car elle lui paraissait refuser la théologie de l'apôtre Paul de la justification par la foi. Il va même jusqu'à écrire dans la Préface aux épîtres de saint Jacques et de saint Jude : « Mais pour en dire ma pensée, et sans vouloir blesser personne, je ne (la) tiens pas l'épître de Jacques pour l'œuvre d'un

Apôtre ». Cette méfiance de Martin Luther a perduré pendant longtemps et cela explique probablement pourquoi les protestants se réfèrent peu au livre biblique qui nous intéresse ce matin. La phrase la plus problématique est sans doute le verset 24 qui dit ceci : « une personne est reconnue comme juste grâce à ses actes et non pas uniquement grâce à sa foi ». Pour la petite histoire, normalement notre Église fournit une prédication toute faite pour les prédicateurs laïcs qui veulent s'en inspirer ou simplement la lire. Les pasteurs disposent aussi habituellement d'une aide à la prédication qui est une sorte d'explication du texte. Sur le site Internet, pour Jacques 2, 14-26, il n'y a qu'une prédication écrite en 2019 et rien de plus récent. Serait-ce le signe que le texte fait polémique ?

Et si Paul et Jacques n'étaient pas si irréconciliables que cela ? En début du mois, le texte de prédication normalement prévu pour la fête des moissons nous rappelait que le jeûne que Dieu préfère, c'est de partager notre pain avec celui ou celle qui a faim, c'est ouvrir notre maison aux pauvres et aux déracinés ou encore de fournir un vêtement à ceux qui n'en ont pas. Il est bien question d'une exigence éthique, faite de solidarité. Dieu ne souhaite pas juste des rites religieux.

Même si, selon Paul, les œuvres ne mènent pas au salut, Jésus lui-même demande d'aimer. C'est bien le sens du thème du culte d'aujourd'hui qui est le grand commandement, à savoir aimer Dieu et aimer son prochain comme soi-même. Alors, se pose la question : Si j'aime l'autre, est-ce que je ne vais pas lui venir en aide quand il ou elle est dans le besoin ? Pour nous éclairer sur ce sujet, nous pouvons penser à la parabole du jugement dernier en Mathieu 25. Je ne vais pas vous la raconter en entier. À un moment le roi de l'histoire, que nous pouvons identifier au Christ ou à Dieu, dit : « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger et vous m'avez accueilli chez vous ; j'étais nu et vous m'avez habillé ; j'étais malade et vous m'avez visité ; j'étais en prison et vous êtes venus me voir. » Quand les personnes s'étonnent, ne sachant pas quand elles ont accompli ces actions, le roi précise :

« Je vous le déclare, c'est la vérité : chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait. » Et voici la promesse à la clé pour celles et ceux qui ont fait preuve de bonté : « recevez en héritage le royaume qui a été préparé pour vous depuis la création du monde ».

Nous pourrions aussi en conclure que la foi ne se vit jamais seule, mais en communauté. Bien entendu, je peux avoir une révélation lorsque je suis dans ma chambre ou seul sur un chemin de campagne. Par contre, pour nourrir ma foi, il n'y a pas mieux que les autres frères et sœurs. Nous pouvons nous enrichir mutuellement dans la compréhension des textes bibliques, nous soutenir les uns les autres dans les épreuves en nous encourageant, échanger à propos de nos expériences spirituelles, etc. Cette vie communautaire débouchera inévitablement sur une entraide matérielle. Pour la petite histoire, il se trouve que Paul n'élimine pas entièrement les œuvres de ses écrits. En s'adressant à Tite, il écrira au sujet du Christ : « Il s'est donné lui-même pour nous afin de nous racheter de toute faute et de se faire un peuple qui lui appartienne, purifié et zélé pour de belles œuvres. » Paul conçoit donc bel et bien que les membres du peuple de Dieu fassent de belles choses en faveur des autres.

Sans passer des heures dans de grands débats théologiques, je dirais que foi et œuvres sont les deux faces d'une même pièce. Je pense qu'il suffit effectivement de croire en Dieu pour être sauvé. De l'autre côté, je ne vois comment il serait possible de croire, sans tenir compte de mon prochain et sans lui venir en aide.